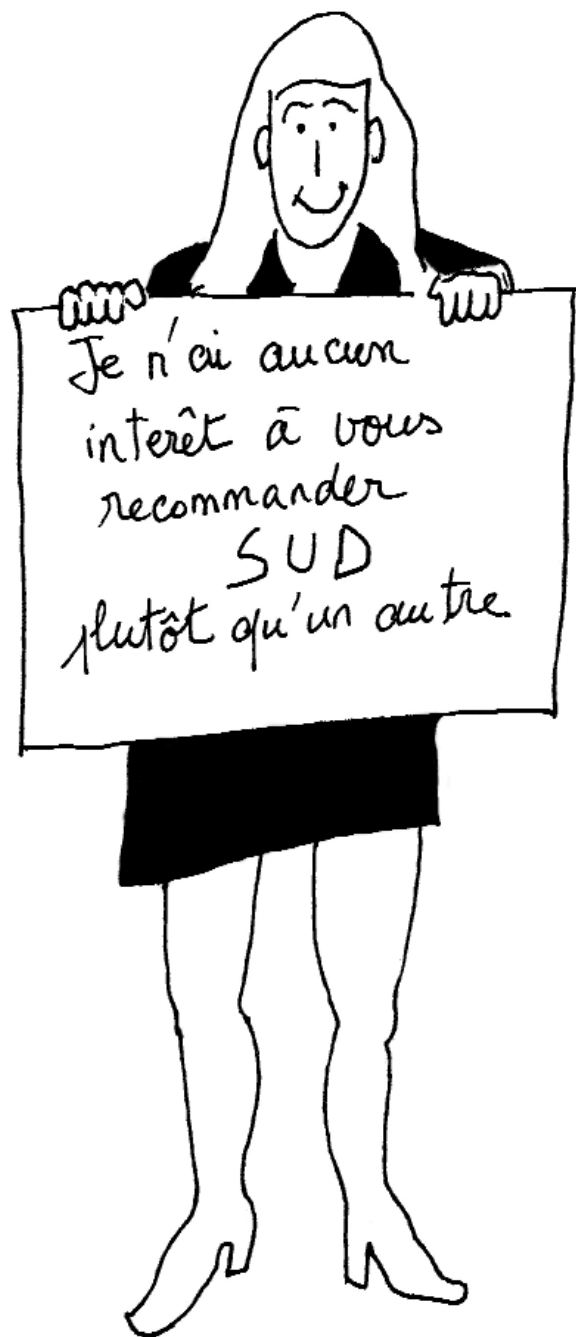


# Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole



## C'est parti !

La bataille a commencé, les premières salves ont été tirées par l'union CFDT-UNSA et la CGC dans leurs tracts relatant à leur manière le dernier Comité d'Entreprise. La campagne est donc lancée, il est vrai que les élections pour le renouvellement des instances représentatives des salariés arrivent à grands pas et qu'elles seront bouclées au 15 octobre.

Vous recevrez très prochainement notre programme pour le Comité d'Entreprise et nos positions concernant les délégués du personnel, le conseil de discipline, le CHSCT (Comité d'Hygiène et de sécurité et des conditions de travail).

Vous aurez tout le temps de réfléchir, de peser le pour et le contre, pour finalement **voter SUD**, bien évidemment !

Notre différence et notre indépendance s'affichent tous les mois dans ce journal comme dans nos actions et prises de positions. Nous avons signé quelques accords, non pas pour claironner des avantages acquis mais parce que nous les considérons bons pour le personnel. Par contre, nous n'avons pas approuvé ceux qui à nos yeux représentaient un recul social ou un marché de dupes. Cela a été le cas pour l'Intéressement et le CESU.

Les salariés qui ont suffisamment d'ancienneté ont pu constater que l'enveloppe intéressement+ participation a fortement chuté depuis la signature du nouvel accord. De 2006 à 2007, nous avons perdu en moyenne 1.200€chacun (malgré une rallonge exceptionnelle de 1,9 millions d'euros pour pas courir à la catastrophe), de 2007 à 2008, c'est une baisse de 200€que nous prenons dans les gencives et de 2008 à 2009 on ne sait pas encore ! Ne jouons pas les oiseaux de mauvais augure, mais c'est mal barré malgré la productivité croissante des salariés. A l'époque des négociations, nos dernières propositions avaient été mises au panier, ont-elles été seulement lues ? C'est à croire que non, car elles permettaient de garantir aux salariés un meilleur sort à leur rémunération variable. Le plus injuste dans tout cela, c'est que les salariés ont travaillé plus, pour gagner moins.

Nous avons une autre ambition et d'autres propositions pour le CESU. S'il peut apporter une aide aux parents de jeunes enfants (moins de 3 ans) il avantage surtout les hauts revenus avec la bénédiction, la logistique et le soutien financier du Comité d'Entreprise. Il est aussi devenu un "avantage salarial" inscrit en dur dans le bilan social, c'est-y pas beau ?

Avec les nouvelles lois sociales, le panorama syndical va quelque peu changer. Les alliances et les connivences vont muter, les arrangements seront différents, l'intérêt supérieur des élections dictant ses contraintes.

Notre syndicat ne s'inscrit pas dans cette démarche, avant de défendre des postes, nous défendons l'intérêt de tous les salariés. **Votez SUD** ■



## CESU

### Le SPI s'est dissous !

Et dix sous c'est par cher comme disait un comique d'après guerre.

Cela vaut environ 7 deniers comme pourraient le remarquer d'éminents catholiques.

En fait, nous ne regretterons pas la disparition de cet ersatz de syndicat né à la fin des années 1990 pour contrer la montée de la mobilisation du personnel de l'époque contre des conditions de travail insupportables (notamment dans les agences) et l'hyper autorité du directeur de l'époque.

Le SPI n'a jamais été du bon côté, jamais aux côtés des salariés de base. Déjà en 1999, alors que nous négocions les modalités de fin d'une grève d'une semaine, nous avons exigé (et obtenu) qu'ils dégagent de la salle de négociation au prétexte qu'ils ne faisaient pas partie du conflit.

Depuis, ils n'ont jamais vraiment marqué quelque signe d'indépendance vis-à-vis de la direction.

Et aujourd'hui, l'évolution de la représentativité syndicale ainsi que l'âge du capitaine (il a depuis longtemps dépassé celle de la retraite) font qu'ils doivent se dissoudre dans la CGC. C'est plus clair ainsi.

### Sans regrets !

Quand j'ai ouvert l'enveloppe contenant mon bulletin de salaire, j'ai eu la surprise d'y trouver une pub colorée en faveur du CESU. « *Profitez de cet avantage !* » disait-elle. Une fois rentré à la maison, j'ai regardé d'un air soupçonneux ma tendre et chère épouse et tout de go je lui ai lancé un « *t'es enceinte ?* » Elle a haussé les épaules, retournant à ses occupations en laissant échapper un soupir de désolation, ne laissant aucun doute sur l'idiotie de ma question. C'est vrai que le quatrième n'était pas prévu. Donc concernant le CESU, il ne me reste plus qu'à embaucher un jardinier ou une femme de ménage ou une aide à la personne. Promis ! Dès que j'aurai assez de ronds pour boucler les fins de mois et regarder les autres travailler pour ma pomme, le CESU, je ne le manquerai pas !



# Chouette, c'est le printemps en automne !

Comme l'arrivée des hirondelles annonce le printemps, la diffusion d'un tract de l'union UNSA-CFDT rendant compte de leur "activité" annonce l'arrivée des élections.

Pour vous éviter de relire cette recette à gagner les élections, un petit résumé.

Pour les ingrédients :

- Une pincée d'inimitié et de dénigrements afin de vous persuader que les élus SUD sont des bons à rien, des jusqu'aboutistes,
- Une cuillère d'amnésie afin de ne pas justifier et expliquer les raisons du schisme entre FO et la CFDT-UNSA,
- Un bon verre de mauvaise foi afin de ne pas tirer le bilan de l'action des dernières années.
- Une bonne louche de promesses que de toute façon on n'a pas l'intention de tenir puisque l'objectif annoncé est seulement de maintenir son quota d'élus afin de négocier les postes lors de la mise en place du CE.

Ne surtout pas ajouter d'indépendance vis-à-vis de la direction ni de volonté de défendre "becs et ongles" les intérêts des salariés et vous pourrez présenter une liste ignorant un département de la région et comportant un certain nombre de cumulards.

Pour notre part, chaque mois dans les colonnes de Dazibao et dans nos tracts nous avons rendu compte de nos activités, nous avons visité les agences et services pour aller à la rencontre des collègues que nous représentons, nous avons organisé des réunions décentralisées... Nous avons confiance en l'avenir, nous sommes certains que vous nous ferez confiance quand vous aurez répondu à cette simple question : « Si j'étais confronté à une situation délicate vis-à-vis de ma hiérarchie, de la direction, à quel syndicat ferais-je appel pour me défendre et me soutenir ? » ■

## Timbrés ou tamponnés ?

Nous avons pensé qu'il serait bien pour les élections prochaines, que nous vous adressions individuellement par courrier, les tracts et professions de foi qui à coup sûr vous auraient convaincu de voter SUD. Pour ce faire, nous avons tout naturellement demandé à quelques éminences des RH, une liste du personnel par agence et service, afin d'établir des étiquettes. Ils nous ont aimablement répondu qu'il n'y avait pas écrit "La Poste" sur leur front et qu'on avait qu'à se démerder. Ce n'est pas de l'entrave, c'est juste histoire de faire chier et nous obliger à passer du temps à recopier nom après nom, adresse après adresse, l'annuaire intranet. Certes si les fronts de ces spécialistes de la relation humaine ne sont pas estampillés du logo de l'hirondelle, on ne peut pas dire qu'ils brillent d'intelligence ■

## Raisonnable!

La convention collective du crédit agricole a été épinglée sur son article 10 dans un arrêt du 4 juin 2009 rendu par la chambre sociale de la cour de cassation. En effet, la période d'essai d'un an pour les classes 3 (cadres) a été considérée comme exagérée. La Haute juridiction a donc censuré la disposition, la jugeant contraire à la convention 158 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Le maximum préconisé est de 8 mois et à notre goût, c'est déjà pas mal ! Bon ! Le Crédit Agricole a été estimé déraisonnable avec l'OIT, espérons qu'il est raisonnable avec le BIT (Bureau International du Travail) ■

## Un écureuil flingue un oiseau rare

Si vous cherchez un banquier honnête, laissez tomber. Le dernier vient d'être licencié pour "faute grave", nous apprend *L'Humanité*.

Daniel Mendras, conseiller clientèle à la Caisse d'épargne d'Aubenas, a refusé de fourguer un produit financier qu'il jugeait risqué et présenté de façon mensongère. À 50 balais, dont vingt-cinq ans chez l'écureuil, cette antiquité refuse de prendre le client pour un gogo. Pire qu'une faute, un crime ■

### *Dazibao*

Mensuel édité par l'association

### *Dazibao*

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

**Richard GÉRAUD**

Rédacteur en chef :

**Christophe LAGOGUÉ**

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : [www.dazibaosud.org](http://www.dazibaosud.org)

## **Comité d'entreprise**

Aucun orage n'était prévu à Aire sur Adour le jeudi 27 août, jour du Comité d'Entreprise, pourtant l'atmosphère était électrique.

Déjà sur le premier point de l'ordre du jour, c'est-à-dire l'approbation du procès verbal relatant la réunion précédente, les embrouilles ont commencé. En effet, nous ne reconnaissons pas dans la retranscription du Secrétaire, certaines prises de parole de la réunion, mais fort de leur majorité, nos collègues ont tout de même entériné le texte. Bien sûr, impossible de vérifier les dires des uns et des autres en écoutant l'enregistrement, le magnétophone ne marchait pas à ce moment là. Pas de bol !

Embrouilles encore sur le point concernant le contrat qui liait jusqu'à présent le prestataire de restauration, le Crédit Agricole et le Comité d'Entreprise. L'enjeu était de conserver un contrôle des élus sur les relations et les négociations avec le prestataire et nous devions voter sur les modalités de signature d'un contrat que nous n'avions même pas eu en main. Comment peut-on voter sur un sujet dont nous ne connaissons pas les tenants ni les aboutissants ? Nous avons donc décidé de ne pas participer au vote.

Sur la présentation des chiffres de la Caisse Régionale d'Aquitaine au 30 juin, un élu SUD a déclenché l'ire des autres syndicats bien épaulés par la direction, en déclarant que SUD était satisfait de voir le PNB d'activité s'accroître de belle manière (+ 8 %). Ben apparemment il n'avait pas le droit d'être content. En effet, pour avoir ce privilège, il aurait fallu que SUD ait signé l'accord d'intéressement ! Quel rapport ? Ben .....On sait pas ! Certes l'évolution de l'Intéressement dépend en partie du PNB activité, mais pour autant, il peut encore diminuer. Vu la gueule du Résultat net à la moitié de l'année, l'Intéressement risque fort de se prendre encore un coup sur la casquette ! Faudra s'y faire, sur ce sujet nous ne comprenons rien à rien. Jugez plutôt : l'Intéressement+Participation moyen par salarié était de 7200€ pour 2006 (en tenant compte de la particularité technique du transfert de point), 6000€ pour 2007, 5800€ pour 2008 et avec ça, direction plus signataires sont satisfaits du bon accord qu'ils ont signé ensemble. Faut croire qu'il y a des contreparties quelques parts qu'on aurait louées.

Pour finir, le trésorier nous a annoncé une litanie de budgets non consommés et donc, suite logique, une litanie de relances, de nouvelles dépenses et de budgets complémentaires pour un tas d'activités. Nous avons adoubié pour ne priver personne puisqu'il y a les sous et sans être dupes de cette prise de conscience pré électorale. A propos de sous, notre syndicat a réclamé un budget formation complémentaire. Vous n'êtes pas sans savoir que la loi de modernisation sociale a complètement transformé le Droit du travail. C'est plus d'une dizaine d'élus qui s'est formée afin d'être à niveau sur le changement des règles, qui croyez bien, ne sont pas à l'avantage des salariés ■

### **Les affaires reprennent !**

Au cours des derniers mois, les conseils de discipline se sont multipliés (au moins un par mois). La cible : les salariés du réseau. Les motifs : futiles. A titre d'exemple, le dernier cas que nous ayons eu à traiter : un conseiller particulier avec trente ans d'ancienneté qui avait renouvelé des DAT Boosté et accordé des crédits sans regarder de trop près les justificatifs. Il a fait ça juste pour conserver les clients (et leur argent) au Crédit Agricole, aucun enrichissement personnel. Et la sanction est tombée : licenciement pour faute grave sans préavis et sans indemnité.

Disciple de Taylor, la direction organise les séances avec une redoutable efficacité : réunion préalable le matin, le repas pour réfléchir, le conseil de discipline l'après midi et le soir le salarié sait qu'il est viré. Tout est fait à la chaîne.

Dernièrement, un changement notable est intervenu, le représentant cadre du collège "technicien cadre" ne s'est plus assis au même rang que la direction, mais à sa place de défenseur, à côté des salariés. Changement dans la forme donc mais pas sur le fond, car il vote systématiquement pour le licenciement. Pensez-y lorsque vous choisirez vos représentants dans cette instance ■

### **H1N1**

Les élus CHSCT ont demandé une réunion exceptionnelle en présence du médecin du travail afin d'être informés d'une façon générale sur le virus de la grippe H1N1 et en particulier sur le plan de continuité des activités (PCA) en cas de pandémie gripale.

Dans cette hypothèse, la CR a choisi l'option du maintien des activités, en identifiant les postes et les fonctions prioritaires et indispensables sur les sites et dans les agences.

Une liste d'agences à maintenir ouvertes avec les effectifs nécessaires a été établie mais non communiquée, afin d'assurer le service minimum à la clientèle (directives des pouvoirs publics).

Si vous êtes malades, vous serez couverts par l'arrêt de travail, si c'est votre enfant vous pouvez utiliser les jours "enfant malade" et vous pouvez accéder à plus d'infos sur le "Quoi de neuf" et rubrique "espace métier" ■